



Compte-rendu d'activité de l'année 2017
200^e EXERCICE

Assemblée Générale du 8 juin 2018



Société d'Assurance Mutuelle à cotisations variables

Siège Social : 6 bd de l'Europe B.P. 3169 – 68063 MULHOUSE CEDEX – Tél. 03 89 35 49 49 – Fax. 03 89 35 49 50

Entreprise régie par le code des assurances. Fondatrice du Groupe des Assurances Mutuelles de l'Est (GAMEST)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM.	CLAUDE	WITZ	PRESIDENT
	BENOIT	STURNY	1 ^{ER} VICE-PRESIDENT
	PHILIPPE	EISER	2 ^E VICE-PRESIDENT
	MARC	BEYER	ADMINISTRATEUR
	JEAN-MARIE	COUETOUX	ADMINISTRATEUR
	GEORGES	ERNST	ADMINISTRATEUR
	JEAN-PAUL	GAY	ADMINISTRATEUR
	ANTOINE	LEIMGRUBER	ADMINISTRATEUR
MME	ANDREE	KOEHLI	ADMINISTRATEUR
	SANDRINE	MOOG	ADMINISTRATEUR SALARIE

DIRECTION GENERALE

M.	LAURENT	WERNER	DIRECTEUR GENERAL DE LA MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA
----	---------	---------------	--

HONORARIAT

M.	FRANCIS	SCHULLER	PRESIDENT
	BERNARD	ANTOINE	ADMINISTRATEUR

En application des dispositions de l'article R 322-55-5 du Code des Assurances relatif à l'administration des sociétés d'assurance mutuelle, sont mentionnés comme suit les autres mandats exercés par les administrateurs de la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA :

M. Marc BEYER : Président du Directoire de la SA Léon BEYER

M. Jean-Marie COUETOUX, gérant de la SARL LOXODR'IM, gérant de la SCI GCG & Cie, gérant de la SCI de Roco, gérant de la SCI de l'Oppidum.

M. Philippe EISER, gérant de la SCP d'Huissiers de Justice, Administrateur de la Mutuelle AMELLIS, Administrateur de la MUTUELLE DE L'EST, Administrateur du GAMEST.

M. Georges ERNST : aucun autre mandat

M. Jean-Paul GAY, gérant de la société GAY et Cie holding, co-gérant de la société hydraulique des Forges de Syam, co-gérant de la société du Domaine de Syam, gérant des SCI : Alésia, les Perchées de la Meule, les Taillets, Forges de Syam.

M. Antoine LEIMGRUBER : Administrateur de la SOCAMI Alsace Lorraine Champagne (Groupe Banque Populaire), Administrateur de la MUTUELLE D'ASSURANCE DE LA VILLE DE COLMAR.

Mme Andrée KOEHLI : Présidente de la SAS ITKA.

M. Benoît STURNY : Président de BSI Conseil, Président du GIE GIGAM, Président du GAMEST, Administrateur de la MAVIC, Président de la MUTUELLE DE L'EST.

M. Claude WITZ : Administrateur du GAMEST, Administrateur de la MUTUELLE DE L'EST.



Mesdames, Messieurs, Chers Sociétaires,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte, ci-après, de l'activité du **200^e exercice** de la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA relative aux opérations qui se sont réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017.



Le développement des activités du GAMEST en 2017 s'est traduit par une diminution de 7,39 % du chiffre d'affaires. Le montant total des cotisations acquises, après dotation aux provisions techniques, s'élève à **62 669 K€**.

Sous la dynamique que maintiennent les mutuelles membres de l'Union, l'assurance du particulier, l'assurance des personnes et celle des pertes pécuniaires constituent les activités en plus forte croissance. Elles se placent au cœur de la stratégie de diversification pour le Groupe.

La charge des sinistres du Groupe et de l'exercice (S/P 70,58 %) s'est améliorée de 11 points par rapport à l'exercice précédent.



APERCU DE L'ANNEE 2017

Marché Français

Les motifs d'inquiétude qui s'amoncelaient sur l'économie mondiale au début de l'année se sont progressivement dissipés. La croissance, estimée à **3,6 %** en 2017, a finalement dépassé celle de 2016. L'activité économique française s'est inscrite dans cette dynamique positive, avec une croissance de **+ 2,0 %** sur l'année, au plus haut depuis 2011.

Le chiffre d'affaires de l'assurance française stagne globalement à **208 milliards d'euros (- 0,1%)**, en raison du recul de l'assurance vie.

L'assurance des biens et responsabilités représente quant à elle **54 milliards d'euros**, en hausse de **2,3 %** par rapport à 2016, profitant ainsi de la reprise économique.

La branche Santé tire une nouvelle fois son épingle du jeu, avec **4,5 %** de croissance pour un chiffre d'affaires de **22 milliards d'€**. Les contrats en santé collective, dans la foulée de l'ANI, poursuivent leur croissance.

Dans le même temps la sinistralité du marché enregistre une hausse sensiblement supérieure à celle des primes, avec **+ 5,1 %** de prestations versées.

L'année 2017 a notamment été marquée par d'importants événements climatiques : leur coût total de **3 milliards d'€** s'inscrit en hausse de **13 %** par rapport à 2016, année déjà pourtant exceptionnelle. Les prestations liées à ces sinistres représentant aujourd'hui plus de **7 %** des prestations versées en France.

Au total, les assureurs ont indemnisé **13,4 millions** de sinistres, pour les deux tiers liés à l'automobile : les coûts moyens en automobile, en forte augmentation ces dernières années, ne sont toujours pas compensés par un réajustement du niveau des primes, du fait d'un marché concurrentiel. Le ratio combiné dans l'automobile s'affiche ainsi à **102 %**. Pour l'habitation, le ratio combiné se dégrade de trois points, à **96,6 %**.

L'application des nouvelles réglementations liées Solvabilité 2 est entrée en année pleine, avec notamment la publication de 4 nouveaux rapports liés à la solvabilité et au contrôle interne.

ACTIVITE COMMERCIALE

Au 31/12/2017, le montant des cotisations acquises s'élève à **33 425 K€** en diminution de **- 8,16 %** par rapport au 31/12/2016.

Cette évolution négative provient principalement de l'arrêt du dispositif GRL par les pouvoirs publics.

Par ailleurs, notre volonté affichée de diversifier notre encaissement au travers de nouveaux produits et partenariats porte ses fruits à la lecture des progressions constatées en DOMMAGES DIVERS, PERTES FINANCIERES, PROTECTION JURIDIQUE et ASSURANCES DE PERSONNES.

Les autres produits techniques comptabilisés au titre des frais d'établissement des contrats s'élèvent à **1 261 K€**. Ce produit évolue proportionnellement au nombre conforté d'affaires souscrites et de sociétaires assurés.

NOS ACTIONS COMMERCIALES ont assuré un accroissement de **2 699 K€** de cotisations nouvelles, hors contrats GRL, dans un environnement concurrentiel fort.

L'accent a été essentiellement mis dans la recherche de nouveaux partenariats, vecteurs de croissance et de rentabilité pour notre Société et sur la diversification de notre activité au travers des branches d'assurance de personnes et pertes pécuniaires afin de proposer une gamme de services complète à nos Sociétaires et plus particulièrement dans la prestation des nouveaux risques liés à l'évolution de notre société.

LES CHARGES TECHNIQUES

La charge des sinistres de l'exercice, toutes branches réunies, s'élève à **22 175 K€** soit **66,34 %** des cotisations acquises, pourcentage en baisse par rapport à l'exercice précédent qui était de 94,98 %).

Nous enregistrons avec satisfaction une amélioration sensible de notre S/P de 28 points.

Pour mémoire en 2016, nous avons enregistré des sinistres d'intensité dans notre branche COLLECTIVITES.

LES CHARGES D'EXPLOITATION

Les **frais de production**, de **distribution** et de **gestion des sinistres** constituent l'ensemble des charges de fonctionnement qui s'élèvent à **7 856 K€**, soit **21,79 %** du chiffre d'affaires par rapport à 2016. Cette diminution traduit nos efforts afin de réduire nos coûts de fonctionnement tout en restant attentifs à la qualité du service que nous offrons à nos Sociétaires.

La charge de distribution représente **17,57 %** en **2017** du chiffre d'affaires. Elle accompagne la croissance de notre activité et comporte un élément de variabilité basé sur les critères de développement et de résultats techniques. Cette forme d'intéressement traduit une mécanique stimulante et se justifie pour une meilleure maîtrise de l'équilibre technique de nos opérations.

L'effectif salarié de la Société compte **16** salariés dont 5 cadres.

La masse salariale représente **3,20 %** du chiffre d'affaires et les actions de formation s'intensifient pour le renforcement des compétences nécessaires au titre du plan de progrès à réaliser à court terme.

Le budget informatique annuel de la M.A.L.J. restant à sa charge est de **24 K€** en 2017.

Tout en sachant que la majorité des investissements dans ce domaine est mutualisée au sein du GIGAM.

L'ACTIVITE FINANCIERE

2017 a permis aux marchés Actions de poursuivre leur ascension et pour notre Mutuelle de concrétiser des plus-values latentes ; la faiblesse des rendements des produits de taux est restée d'actualité.

Cette tendance ne nous est pas favorable car notre activité nécessite de privilégier les placements sécuritaires afin de pérenniser nos engagements.

En 2017, grâce à notre gestion dynamique nous avons pu profiter d'opportunités qui nous ont permis de dégager **205 K€** au titre de cette activité.

En perspective de la gestion future de nos placements, nous adoptons les lignes directrices suivantes :

- simplification du portefeuille afin d'en faciliter le pilotage en diminuant le nombre de lignes de placement
- réallocation des actifs au gré de la tendance du marché financier et des opportunités, tout en recherchant la diversification de ces derniers.

L'encours comptable des valeurs mobilières de notre Mutuelle s'établit au **31.12.2017 à 5 630 K€** par rapport à 9 915 K€ au 31.12.2016.

Les **autres produits techniques s'élèvent à 754 K€**, par rapport à 783 K€ en 2016.

Ils sont en diminution à la suite de résiliation de contrats dans lesquels une part importante était dédiée à l'assistance.

LE RESULTAT

L'affectation prioritaire d'un **résultat positif de 119 K€** aux capitaux propres du GAMEST, notre Union de Réassurance, vise à garantir la prudence et la solvabilité face aux engagements réglementaires liés à l'intégralité des activités des mutuelles du Groupe et à leur accorder sa caution solidaire.

Au titre de l'exercice 2017, la **participation** versée par le GAMEST à la M.A.L.J. s'élève à **8 431 K€**. Elle est déterminée en fonction du développement de son chiffre d'affaires, de la diversification, de la sinistralité de son activité ainsi que du réajustement de la participation relative aux exercices précédents suivant le déroulement des provisions de sinistres restant en cours.

Ce reversement correspond techniquement à **25,22 %** des primes acquises entraînant un **bénéfice technique de 1 373 K€**.

Après imputation du résultat non technique complété des produits nets financiers et après dotation des provisions réglementaires, le **résultat de l'exercice** de notre Mutuelle s'élève à **1 054 K€**.

Au terme de l'exercice 2017, la valeur au bilan des **capitaux propres** de la M.A.L.J. s'élève à **3 638 K€**, en augmentation de **778 K€**.

Parallèlement les capitaux propres du GAMEST progressent de 12,29 % au 31.12.2017, à **25 910 K€**.

PERSPECTIVES

L'année 2018 sera mise à contribution afin de consolider notre développement, pour préserver des résultats techniques et commerciaux équilibrés et accentuer la diversification de notre encaissement.

CONCLUSION

L'année 2017 a été une année satisfaisante pour notre Mutuelle. Elle conforte notre stratégie de développement pour générer une rentabilité de nos activités.

Le Président du Conseil d'Administration

Claude WITZ



RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration en application des dispositions de l'article R 322-53 et R 322-55-1 du Code des Assurances

I) ORGANISATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration au cours de l'**exercice 2017**.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- **Claude WITZ, Président**
- **Benoît STURNY, 1^{er} Vice-Président**
- **Philippe EISER, 2^{ème} Vice-Président**
- **Marc BEYER**
- **Jean-Marie COUETOUX**
- **Georges ERNST**
- **Jean-Paul GAY**
- **Andrée KOEHL**
- **Antoine LEIMGRUBER**
- **Sandrine MOOG, Administrateur salarié.**

La composition du Conseil d'Administration traduit en son sein diverses compétences s'exerçant dans des domaines tels que l'informatique, le contrôle de gestion, la gestion d'entreprise, la gestion immobilière ainsi que la gestion des ressources humaines.

2 Administrateurs de la Société exercent également un mandat au Conseil d'Administration de l'Union du GAMEST, au sein duquel ils représentent la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA Il s'agit de :

- **Claude WITZ**
- **Benoît STURNY**
- **Philippe EISER**

2 Administrateurs de la Société exercent parallèlement un mandat d'administrateur au sein du Conseil de la MUTUELLE D'ASSURANCES DE LA VILLE DE COLMAR Il s'agit de :

- **Benoît STURNY**
- **Antoine LEIMGRUBER**

3 Administrateurs de la Société exercent parallèlement un mandat d'administrateur au sein du Conseil de la MUTUELLE DE L'EST "La Bresse Assurances". Il s'agit de :

- **Benoît STURNY**
- **Philippe EISER**
- **Claude WITZ.**

Le Président de la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA représente la Société à l'Assemblée Générale du Groupement Informatique (GIE GIGAM).

DIRECTION GENERALE

Depuis le 01.02.2014, la **Direction Générale** est assurée par **M. Laurent WERNER**.

FREQUENCE DES REUNIONS

Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige et au minimum **4** fois dans l'année.

Au cours de **l'exercice 2017**, le Conseil d'Administration s'est réuni **4** fois, en conformité avec l'article **19** des statuts de la Société.

Tous les documents, dossiers techniques et informations nécessaires à la mission des membres du Conseil leur sont communiqués avant la date de la réunion, de même que d'autres documents annexes ou complémentaires leur sont remis le jour même de la réunion.

FONCTIONNEMENT ET MODALITES DE CONVOCATION

Le Conseil d'Administration est convoqué par son Président par lettre simple adressée à ses membres, avec la mention de l'ordre du jour, au moins huit jours avant la date de la réunion.

Le Conseil d'Administration ne peut valablement délibérer que si la moitié au moins des membres du Conseil est présente.

Les décisions sont prises à la majorité simple des voix.

En 2017, le taux de présence des Administrateurs a été de **87,5 %**.

Un règlement intérieur du Conseil d'Administration a été adopté en 2012.

Des commissions spécifiques ont été mises en place pour la préparation de certaines décisions. Leurs attributions s'exercent dans les domaines suivants :

- Patrimoine et Investissement
- Développement et Relations Extérieures
- Finance / Gestion
- Structure et Ressources Humaines.
- Union de réassurance.

REUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de chaque réunion, le Directeur Général informe les membres du Conseil de la situation technique et financière du Groupe ainsi que de l'évolution des activités des Sociétés de l'Union.

Les réunions du Conseil d'Administration ont eu lieu aux dates et sur les thèmes suivants :

- **Le 30 mars 2017**

1) Approbation du P.V. du 9.12.2016

2) Résultat GAMEST 2016 – situation 2017

3) Résultat MALJ 2016 : rapport de direction exercice 2016

4) Rapport sur le Contrôle Interne

5) Répartition certificats mutualistes

6) Activité MALJ au 28 février 2017

7) Points divers

- Rémunération des Administrateurs et frais de déplacement pour 2017
- Bilan et résultat d'ESTASSUR Courtage et de JURASSURANCE Courtage

- **Le 9 juin 2017**

- 1) **Approbation du P.V. de la réunion du 30.03.2017**
- 2) **Renouvellement du mandat du Président et des Vice-Présidents**
- 3) **Renouvellement du mandat de 3 Administrateurs**
- 4) **Point sur l'activité de la MALJ**
- 5) **Point sur l'activité du GAMEST**
- 6) **Divers**
 - Bicentenaire MALJ

- **Le 5 octobre 2017**

- 1) **Approbation du PV de la réunion du 09.06.2017**
- 2) **Point sur le développement de la Société**
- 3) **Business Plan 2018 – 2022**
- 4) **Actualités du GAMEST**
- 5) **Divers**
 - ESTASSUR (point sur l'activité au 31 Juillet 2017)
 - Renouvellement délégués des sociétaires
 - Présentation M. MAGNO

- **Le 15 décembre 2017**

- 1) **Approbation du PV de la réunion du 05.10.2017**
- 2) **Chiffres-clés arrêtés au 30.11.2017**
- 3) **Informations GAMEST**
- 4) **Divers**
 - Présentation projet GLOBALE BIJOUTIER
 - Vente du bâtiment 305 Bd Jules Ferry à LONS
 - Départ retraite M. PRINCE
 - Aménagement 1^{er} étage Siège Social

Chacune des réunions donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal qui est communiqué à chaque administrateur avant la réunion suivante. Il est approuvé lors de cette réunion.

AUTORISATIONS SPECIFIQUES

Conformément aux dispositions légales et statutaires, le Conseil d'Administration doit autoriser préalablement la conclusion de certaines opérations. En 2017, aucune autorisation n'a été sollicitée ni délivrée à ce titre.

REMUNERATION

Les membres du Conseil d'Administration disposent d'indemnité de présence et de frais de déplacement au niveau du Groupe mais également au niveau des mutuelles adhérentes qu'il représente.

En 2017, le montant total des indemnités et défraiements perçus par les administrateurs en fonction à la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA s'est élevé à **9 775 euros**.

Le montant des indemnités des administrateurs de la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA exerçant un mandat complémentaire au GAMEST s'élève à **34 044 euros**.

Le Président du Conseil d'Administration

Claude WITZ



RESOLUTIONS

1^{ERE} RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, approuve dans toutes leurs parties, le bilan, les comptes de résultat et leurs annexes de l'exercice 2017 tels qu'ils lui ont été présentés.

2^E RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration d'affecter le bénéfice de l'exercice 2017 de **1 054 147 euros** au compte "report à nouveau".

3^E RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le rapport du Président concernant l'exercice 2017 et l'arrêté des comptes 2017.

4^E RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve de porter à **7 000 000 euros** la réserve pour «Eventualités diverses» par prélèvement de 1 844 000 € du poste « Report à nouveau ».

5^E RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Conseil d'Administration et à la Direction Générale pour leur gestion au cours de l'exercice 2017.

6^E RESOLUTION

L'Assemblée Générale fixe, pour l'exercice 2018, une enveloppe globale d'un montant maximum de **20 000 euros** pour l'attribution des indemnités des Administrateurs, du Président et des vice-Présidents du Conseil d'Administration.

7^E RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat d'Administrateur de M. COUETOUX pour une période de 6 ans.

8^E RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat d'Administrateur de M. EISER pour une période de 6 ans.

9^E RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la nomination de M. MAGNO (en remplacement de M.GAY) pour une période de 6 ans.

10^E RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs à tout porteur d'un extrait, d'un original, ou d'une copie des présentes à l'effet d'effectuer toutes formalités.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2017

A C T I F	E X E R C I C E 2 0 1 7			2 0 1 6
	Montant brut	Amortiss. et provisions pour dépréciation	Montant Net	Montant Net
ACTIFS INCORPORELS	292 713	279 792	12 921	19 259
PLACEMENTS				
Terrains et constructions	1 310 417	671 442	638 975	678 386
Placements financiers	5 567 796	20 492	5 547 304	9 853 279
	6 878 213	691 935	6 186 279	10 531 666
PARTS DES REASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES				
Provisions pour primes non acquises	2 234 703		2 234 703	3 941 452
Provisions pour sinistres à payer	40 139 585		40 139 585	41 909 909
	42 374 288		42 374 288	45 851 361
CREANCES				
Créances nées d'opérations d'assurance directe	4 693 738		4 693 738	1 199 891
Créances nées d'opérations de réassurance	87 200		87 200	107 240
Autres créances	98 441		98 441	38 927
	4 879 378		4 879 378	1 346 058
AUTRES ACTIFS				
Actifs corporels d'exploitation	940 700	806 350	134 350	137 046
Comptes courants et caisse	2 266 064		2 266 064	1 458 376
	3 206 764	806 350	2 400 414	1 595 422
COMPTES DE REGULARISATION				
Intérêts et loyers acquis non échus	30 252		30 252	48 513
Frais d'acquisition reportés	284 407		284 407	449 978
Prix de remboursement à percevoir sur val. mob.				
Charges constatées d'avance	7 858		7 858	12 401
	322 517		322 517	510 892
TOTAL GENERAL	57 953 872	1 778 076	56 175 796	59 854 657
Engagement hors bilan				
Engagement donné			-	303 350

BILAN AU 31 DECEMBRE 2017

P A S S I F	EXERCICE	EXERCICE
	2017	2016
CAPITAUX PROPRES		
Fonds d'établissement	1 044 312	1 015 326
Droit d'adhésion	449	1 220
Réserve spéciale de réévaluation	67 865	69 167
Réserve de capitalisation	0	0
Réserve pour éventualités diverses	5 155 688	5 155 688
Participation au fonds d'établissement GAMEST	- 5 653 000	- 5 349 650
Report à nouveau	1 968 417	687 014
Résultat de l'exercice	1 054 147	1 281 403
	3 637 878	2 860 167
PROVISIONS TECHNIQUES		
Provisions pour primes non acquises affaires directes	2 234 703	3 941 452
Provisions pour sinistres à payer affaires directes	40 139 585	41 909 909
Provisions pour frais de gestion	1 046 838	1 044 704
	43 421 125	46 896 065
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	115 866	163 473
AUTRES DETTES		
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	416 296	1 366 845
Dettes nées d'opérations de réassurance	5 549 898	5 402 986
Dettes envers les Ets de crédit	1 500 000	2 003 146
Personnel	121 776	223 744
Etat et organismes sociaux	641 190	452 745
Créanciers divers	747 613	452 575
	8 976 772	9 902 041
COMPTES DE REGULARISATION		
Prix de remboursement à provisionner sur valeurs mobilières	24 155	32 911
	24 155	32 911
TOTAL GENERAL	56 175 796	59 854 657
Engagement hors bilan		
Engagement reçu	-	-

COMPTE DE RESULTAT

au 31 DECEMBRE 2017

COMPTE TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE

		Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes 2017	Opérations nettes 2016
Primes acquises					
Primes émises	+	30 478 844	30 478 844	—	—
Frais et accessoires émis	+	1 261 472	1 261 472	—	—
Variation des primes acquises non émises	+ -	42 010	- 42 010	—	—
Variation des primes à annuler	+	20 040	20 040	—	—
Variation des primes non acquises	+	1 706 749	1 706 749	—	—
	+	33 425 095	33 425 095	—	—
Produit des placements alloués	+	46 145		46 145	52 406
Autres produits techniques	+	754 072		754 072	783 497
Subvention d'exploitation	+	-		-	8 109
Charges des sinistres					
Prestations et frais payés	—	18 732 610	17 555 412	1 177 198	2 167 673
Charges des provisions pour sinistres	—	-1 768 190	- 1 770 324	2 134	155 484
	—	16 964 419	15 785 088	1 179 332	2 323 157
Frais d'acquisition et d'administration					
Frais d'acquisition	—	4 205 106		4 205 106	4 689 235
Frais d'administration	—	2 132 121		2 132 121	2 847 851
Commissions reçues des réassureurs	+				
Participation aux bénéfices GAMEST	+		-8 430 611	8 430 611	10 651 721
	-	6 337 228	8 430 611	-2 093 383	-3 114 635
Autres charges techniques	—	341 663		341 663	341 001
Résultat technique de l'assurance non-Vie	+	10 582 003	9 209 396	1 372 606	1 294 489

COMPTE DE RESULTAT

au 31 DECEMBRE 2017

COMPTE NON TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE

		Opérations 2017	Opérations 2016
Résultat technique de l'assurance Non-Vie	+	1 372 606	1 294 489
Produits de placements			
Revenu des placements	+	313 276	307 791
Profits provenant de la réalisation des placements	+	26 978	10 295
Reprise prov. dépréciation placements	+	6 982	15 049
	+	347 236	333 136
Charges des placements			
Frais de gestion internes et externes des placements et frais financiers	–	30 845	32 808
Intérêts des emprunts	–	44 000	45 375
Perte sur cession valeurs mobilières	–	352	8 280
Dotation provision pour dépréciation val. mobilières	–	12 127	4 858
Autres charges des placements	–	55 359	48 010
	–	142 683	139 330
Produits des placements transférés	–	46 145	52 406
Résultat exceptionnel			
Produits exceptionnels	+	11 399	31 552
Charges exceptionnelles	–	1 518	5 962
Impôts sur bénéfice	–	486 748	180 075
Résultat de l'exercice	+	1 054 147	1 281 403

VALEURS MOBILIERES DETENUES EN FRANCE ET ADMISES EN REPRESENTATION DES PROVISIONS TECHNIQUES.

Valeurs estimées conformément aux dispositions de l'Article R 332-19 et R 332-20

CODE	NOMBRE	DESIGNATION DES VALEURS	BANQUE	VALEUR INSCRITE AU BILAN AU 31/12/2017			VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2017
				VALEUR BRUTE (coût d'achat)	CORRECTIONS DE VALEUR (Provision pour dépréciation)	VALEUR NETTE	

230 ACTIONS ET TITRES COTES			BANQUE	VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEUR	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2017
FR0000032278	3 430	AVIATION LATECOERE	BPBFC	18 074	-	18 074	19 585
IE0004852103	22,906	BARING EASTERN EUROPE FUND	HSBC	2 568	844	1 724	1 724
FR0004548873	411	BOURBON CORPORATION	BPBFC	5 380	2 503	2 877	2 877
FR0000120172	600	CARREFOUR	BPBFC	11 865	1 041	10 824	10 824
FR0010242511	557	EDF	BPBFC	5 272	-	5 272	5 804
FR0000031023	100	ELECTRICITE DE STRASBOURG	BPBFC	10 941	-	10 941	12 585
FR00000793510	183	ELYSEES PIERRE	HSBC	102 294	-	102 294	137 616
FR0010208488	500	ENGIE	BPBFC	9 435	2 267	7 168	7 168
FR0011665280	400	FIGEAC AERO	BPBFC	9 080	1 524	7 556	7 556
FR0000792780	167	FRUCTIPERRE SCPI	BPBFC	69 586	-	69 586	82 832
FR0011726835	200	GTT	BPBFC	8 147	-	8 147	10 020
FR0000990665	118,919	HSBC MIDDLE CAP EUR.	HSBC	5 567	-	5 567	7 872
FR0000035081	100	ICADE	BPBFC	7 571	-	7 571	8 193
FR0004024222	250	INTERPARFUMS	BPBFC	8 750	112	8 638	8 638
FR0010609263	2000	MAUNA KEA TECHNOLOGIES	BPBFC	9 940	460	9 480	9 480
US6496045013	1250	NEW YORK MORTGAGE TRUST	BPBFC	7 874	1 419	6 455	6 455
FR0010923383	60	MULTISTRATEGIES	BPBFC	16 112	-	16 112	16 842
FR0000121501	400	PEUGEOT	BPBFC	8 180	1 398	6 782	6 782
FR0000060618	1 000	RALLYE	BPBFC	15 375	545	14 830	14 830
FR0000120388	1000	RECYLEX	BPBFC	14 582	1 552	13 030	13 030
LU0088087324	500	SES	BPBFC	6 772	267	6 505	6 505
FR0000030140	4	SOFRAGI	BPBFC	6 160	-	6 160	6 260
FR0000120271	214	TOTAL	BPBFC	10 247	393	9 854	9 854
TOTAL ACTIONS ET TITRES COTES				369 771	14 327	355 445	413 331

2302 ACTIONS ET PARTS D'AUTRES O.P.C.V.M.			DEPOSITAIRE	VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEUR	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2017
FR0000095200	114	PARTS SOC. BP	BPALS.	1 453	-	1 453	1 710
	8	OPCVM Banque San Paolo Unigestion	San Paolo	3 064	-	3 064	3 739
TOTAL ACTIONS ET PARTS D'AUTRES O.P.C.V.M.				4 517	-	4 517	5 449

230 LIVRET ASSOCIATION INSTITUTIONNEL			DEPOSITAIRE	VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEUR	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2017
		Livret association institutionnel	BPBFC	12 164	-	12 164	12 164
		Livret association institutionnel	BPALC	16 389	-	16 389	16 389
		Livret Pulse	BPALC	1 706 658	-	1 706 658	1 706 658
TOTAL LIVRET ASSOCIATION INSTITUTIONNEL				1 735 212	-	1 735 212	1 735 212

232200 PRETS				VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEUR	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2017
		PRET ACTION LOGEMENT		65 969		65 969	65 969
		AVANCE TRESORERIE ESTASSUR		225 000		225 000	225 000
		PRET REGE GIANASSO		16 650		16 650	16 650
TOTAL COMPTE PRETS				307 618	-	307 618	307 618

ACTIONS ET TITRES NON COTES				VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEUR	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2017
	58	PARTS BCAC EXPERTISES		2 245		2 245	2 245
	1	PARTS GIE GIGAM		500		500	500
	591	PARTS ESTASSUR		460 980		460 980	460 980
	149	GAMEST CERTIFICATS MUTUALISTES		1 500 000		1 500 000	1 500 000
TOTAL COMPTE PARTICIPATION				1 963 725	-	1 963 725	1 963 725

VALEURS MOBILIERES DETENUES EN FRANCE ET ADMISES EN REPRESENTATION DES PROVISIONS TECHNIQUES

Valeurs estimées conformément aux dispositions de l'Article R 332-19 et R 332-20

212 IMMEUBLES DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION			VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEUR	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2017
		IMMEUBLE SIEGE 6 BOULEVARD DE L'EUROPE	910 936	472 105	438 831	2 347 000
		LOCAUX RUE STANISLAS	350 886	165 272	185 614	290 000
		PARKING	3 000	2 300	700	3 000
		IMMEUBLE PASTEUR DOLE	45 595	31 765	13 830	110 800
TOTAL CPTÉ IMMEUBLES DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION			1 310 417	671 442	638 975	2 750 800

SOUS-TOTAL R.332-20	5 691 260	685 769	5 005 491	7 176 134
----------------------------	------------------	----------------	------------------	------------------

231 OBLIGATIONS			ECHÉANCE	VALEUR BRUTE	SURCOTE DECOTE	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2017
FR0000140030	150	TPCie Saint-Gobain TPA Mai 1983 (1 ^{ère} tranche)		24 468	3 468	21 000	21 000
FR0000140063	50	TP Cie B.N.P. TPA Juillet 1984 (1 ^{ère} et 2 ^{ème} tranche)		7 866	1 861	6 005	6 005
FR0000140071	108	TP Crédit Lyonnais TPA Octobre 1984		15 147	836	14 311	14 311
				47 482	6 166	41 316	41 316
FR0010877936	200	BPCE 3.70 % 2010-14052018	14/05/2018	200 426	426	200 000	202 740
FR0010988428	100	BPCE 4 % 11-1102019	11/02/2019	100 401	350	100 051	104 508
FR0012074284	1	CASINO GP 2.798 %14-05082026 EMTN	05/08/2026	103 700	397	103 303	107 970
FR0010905133	110	CREDIT AGRICOLE 4,5%	30/06/2020	118 030	4 999	113 031	122 111
XS1388625425	100	FIAT CHYSLER 3.75%16-29032024	29/03/2024	104 200	596	103 604	109 210
FR0011439975	104	PEUGEOT 7,375% 060318	06/03/2018	114 452	10 019	104 433	105 393
XS1034950672	100 000	RAIF BANK INT TV14-21022025	21/02/2025	100 100	13	100 087	107 836
FR0011457324	138	SGI CLN RALLYE 2020	10/04/2020	149 854	5 966	143 888	150 903
FR0011428861	46	SGI CLN BOMBARDIER . 5,30%2019	00/04/2019	46 608	447	46 161	48 255
FR0011439900	1	TEREOS FIN.GRPE 4,25%13-20	04/03/2020	101 700	943	100 757	104 070
				1 139 471	24 155	1 115 316	1 162 996
TOTAL OBLIGATIONS				1 186 953	30 321	1 156 633	1 204 312

SOUS-TOTAL R.332-21	1 186 953	30 321	1 156 633	1 204 312
----------------------------	------------------	---------------	------------------	------------------

RECAPITULATION DES VALEURS MOBILIERES ET TITRES

		VALEUR BRUTE	SURCOTE DECOTE	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2017
230000	ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENUS VARIABLES	369 771	14 327	355 445	413 331
230200	ACTIONS ET PARTS AUTRES OPCVM	4 517	-	4 517	5 449
234300	LIVRETS ASSOCIATION ET PULSE	1 735 212	-	1 735 212	1 735 212
232	PRETS	307 618	-	307 618	307 618
250+260	PARTICIPATION	1 963 725	-	1 963 725	1 963 725
212+219	IMMEUBLES D'EXPLOITATION ET DE PLACEMENT	1 310 417	671 442	638 975	2 750 800
231	OBLIGATIONS	1 186 953	30 321	1 156 633	1 204 312
TOTAL VALEURS MOBILIERES ET TITRES		6 878 213	716 089	6 162 124	8 380 446

ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2017

1. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

La MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA est soumise depuis le 1.1.1995 au plan comptable spécifique aux Sociétés d'Assurances.

La présente annexe est établie conformément aux dispositions du code des assurances (décret du 8 juin 1994 et de l'arrêté du 20 juin 1994, respectivement articles R 341-2 et A 344-3 2°)

La MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA est intégralement réassurée par l'Union de Réassurance du GAMEST. La présentation du bilan prend en compte la cession de l'ensemble des cotisations et des sinistres à l'Union de Réassurance.

Les comptes de la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA font partie intégrante des comptes combinés du GAMEST.

POSTES DU BILAN

♦ A C T I F

Actifs incorporels :

Ce poste comprend :

- les logiciels qui font l'objet d'un amortissement annuel d'un tiers

Immobilisations corporelles :

Les actifs corporels d'exploitation font l'objet d'amortissements annuels sur le mode linéaire selon les durées suivantes correspondant aux durées d'utilisation des immobilisations :

- agencement, aménagements, installations : 10 ans
- matériel informatique : 3 ans
- mobilier ou matériel de bureau : 4 à 10 ans.

Placements immobiliers :

Les immeubles sont inscrits à leur valeur d'achat pour l'appartement et les locaux de COLMAR ainsi que pour le parking de Mulhouse. Le Siège de la Société a été réévalué en 1979.

La Mutuelle Alsace Lorraine Jura a tenu compte des nouvelles règles comptables applicables à compter du 1^{er} janvier 2005 en application du règlement C.R.C. N° 2004-06. En ce qui concerne les immeubles, l'approche par composants introduite par le règlement C.R.C. 2002-10 concernant l'amortissement et la dépréciation des actifs a été appliquée de la façon suivante.

Les immeubles ont été décomposés comme suit :

- Inscription des terrains estimés entre 5 et 10 % de la valeur des immeubles. Ces terrains n'ont fait l'objet d'aucun amortissement.

- Décomposition des bâtiments selon la règle suivante :
 - Gros œuvre : 65 % amorti entre 80 et 120 ans
 - Clos et couvert : 10 % amorti entre 30 et 35 ans
 - Lots techniques : 15 % amorti sur 25 ans
 - Second œuvre : 10 % amorti sur 15 ans.

Autres placements :

Les titres à revenus fixes sont inscrits à leur coût d'achat hors intérêts courus. Si la valeur de remboursement est différente de la valeur d'achat, la différence pour chaque ligne de titres est rapportée aux charges ou produits de l'exercice sur la durée de vie résiduelle des titres.

Les actions sont inscrites au bilan sur la base du prix d'achat. Pour les actions en situation de moins-value durable, une provision pour dépréciation durable est constituée par rapport à la valeur de réalisation.

La rubrique "amortissements et provisions" inclut au niveau des placements financiers l'amortissement des écarts d'acquisition des obligations.

Parts des réassureurs dans les provisions techniques :

Provisions pour primes non acquises : elles sont prises en charge à 100 % par l'Union de Réassurance.

Provisions pour sinistres à payer et Prévisions de recours à encaisser : elles comprennent la prise en charge à 100 % par l'Union de Réassurance des provisions pour sinistres survenus depuis 1997 pour la partie MAL et depuis 2012 pour l'ancienne activité de Jurassurance.

Créances nées d'opérations d'assurance directe : elles comprennent les créances sur courtiers agents ou provenant de la facturation directe des services à l'Union. La provision pour dépréciation sur quittances contentieuses a été directement prise en charge par l'Union de Réassurance GAMEST.

Comptes de régularisation :

1) Intérêts et loyers acquis non échus :	30 252 €
2) Frais d'acquisition reportés	284 407 €

Les frais d'acquisition reportés bruts ont été calculés en appliquant au montant des frais d'acquisition de la Mutuelle Alsace Lorraine Jura le taux de report des cotisations brutes, c'est-à-dire le rapport de la provision pour primes non acquises brutes aux primes émises brutes.

Le montant des frais d'acquisition pris comme base inclut 55 % des commissions versées aux agents et courtiers représentant leur quote-part d'activité consacrée à l'acquisition.

Engagement hors bilan :

Engagement donné :

Le GAMEST, par décision d'une AGE du 5.12.2014, a décidé de procéder à une augmentation de ses fonds propres d'un montant de 8 250 K€ par un apport des mutuelles de l'Union. Il en résulte une contribution supplémentaire de la MAVIC d'un montant de 3 282 K€ par rapport aux dispositions statutaires applicables, en substitution de la MALJ et de la MDE. La MAVIC a ainsi été appelée à se substituer à la MALJ par une contribution supplémentaire de **542 K€**. La MALJ s'est engagée à procéder à son remboursement suivant retour à meilleure fortune dans un délai maximum de 20 ans dont les modalités sont fixées dans une convention au terme de laquelle elle se porterait également caution solidaire avec les mutuelles de l'Union pour le remboursement de l'engagement liant la MAVIC et la MDE en cas de défaillance de cette dernière. En juillet 2016, la MALJ a remboursé à la MAVIC le montant de **239 k€** et en juillet 2017 le solde de **303 k€**.

Affectation du résultat 2016

Le résultat de l'exercice de la MALJ de 2016 d'un montant de 1 281 403 K€ a été affecté comme indiqué ci-dessous :

Report à nouveau :

Le report à nouveau au 1 ^{er} janvier de :	687 014 €
a été augmenté du résultat de 2016 pour :	1 281 403 €
solde du report à nouveau au 31/12/2017	1 968 417 €

Provisions techniques :

Ces provisions sont déterminées en brut de réassurance, la part à la charge des réassureurs figurant à l'actif.

a) Provision pour primes non acquises :

La provision pour primes non acquises est destinée à constater la part des primes se rapportant à la période comprise entre la date de l'inventaire et la date de la prochaine échéance. Elle est calculée sur la base de méthodes statistiques.

b) Provision pour sinistres à payer et Prévisions de recours à encaisser :

La provision pour sinistres à payer est calculée dossier par dossier pour l'ensemble des risques, conformément aux articles R 331-6-4, R 331-15, R 331-16.

Cette provision est calculée sur la base d'une méthode retenue au niveau au GAMEST mais appliquée sur les chiffres réels et propres au type de gestion de chaque société. Elle se calcule sur le volume des sinistres et des frais techniques restant à payer, de même que sur le montant des recours à percevoir. Cette provision reste à la charge de la MALJ.

A compter de 2015, le taux de chargement appliqué est celui constaté par la MALJ au cours de l'exercice et intègre également celui constaté dans les comptes du GAMEST. Pour 2016, le taux de la MALJ s'établit à 2.18 %, le minimum de 5% n'étant plus appliqué et ce respect des normes comptables.

Les sinistres individuels dont la provision (indemnités + recours) est supérieure à 1 000 000 € sont écartés au-delà de ce montant pour le calcul.

c) Provision pour indemnité de fin de carrière :

La Mutuelle Alsace Lorraine Jura a constaté sous forme de provision la totalité de ses engagements de retraite des collaborateurs salariés, sous déduction des sommes versées à ce titre auprès des banques.

d) Provision pour médailles du travail :

La Mutuelle Alsace Lorraine Jura a constaté au passif une provision pour médailles du travail d'un montant de 31 693 €.

COMPTE DE RESULTAT

PRODUITS

Primes acquises

Les primes acquises s'élèvent 33 425 095 €. Les cessions sont de 100 % pour l'Union de Réassurance GAMEST.

A compter de 2015, le montant des « Frais et accessoires émis » est dorénavant rattaché aux primes acquises.

Le volume des provisions pour PANE (Primes acquises non émises) est dorénavant identifié au compte de résultat technique, de même que le total des provisions pour primes à annuler.

Autres produits techniques

Ils comprennent les commissions FILASSISTANCE.

Conformément aux nouveaux traités de réassurance entre la Mutuelle Alsace Lorraine Jura et l'Union de Réassurance GAMEST, les compléments de primes sont reversés en totalité à l'Union de Réassurance pour un montant de 1 261 472 € au titre de l'exercice.

Participation aux bénéfices du résultat

Le mode de calcul de la répartition financière au résultat perçu par les cédantes de l'Union du GAMEST a été modifié suivant décision du Conseil de Surveillance de l'Union réuni le 30 octobre 2013. Plus particulièrement, il a été introduit, dans le mode de répartition, un calcul économique de la participation revenant à chaque cédante au regard de sa contribution au résultat de l'Union. Ce nouveau mode de répartition approuvé par l'ACPR en date du 24 décembre 2013 s'est appliqué, pour la première fois, lors du calcul de la participation financière perçue par les cédantes de l'Union au titre de l'arrêté des comptes annuels de l'Union pour l'exercice 2013. Il en résulte ainsi, au titre de l'exercice 2017, une répartition d'un montant de 8 430 611 € au bénéfice de la Mutuelle Alsace Lorraine Jura.

Produits financiers : règle d'allocation

Le résultat de la gestion des placements est ventilé comme suit : les produits générés par le placement des fonds provenant des provisions techniques figurent dans le "compte technique" et ceux issus des capitaux propres dans le "compte non technique".

Du fait de la cession à 100 % des primes, les produits financiers concernent principalement le compte non technique.

Produits exceptionnels

Ils comprennent notamment :

- la vente de matériels et de mobiliers au service mutualisé sinistres GAMEST pour 5 385 €
- prise en charge par GAMEST du sinistre LEROY pour 3 000 €
- reprise provision M. LOUP pour 3 014 €

Le total des produits exceptionnels sur l'exercice 2017 s'établit à 11 399 €

CHARGES

Charges de Sinistres :

Les charges de sinistres sont de 16 964 419 € (toutes survenances confondues). Les cessions de sinistres aux réassureurs comprennent la mise à la charge de l'Union de Réassurance GAMEST de l'ensemble des sinistres et provisions des sinistres survenus au cours de l'exercice.

Les frais de gestion pour sinistres sont calculés sur la base d'une méthode retenue au niveau au GAMEST mais appliquée sur les chiffres réels et propres au type de gestion de chaque société. Elle se calcule sur le volume des sinistres et des frais techniques restant à payer, de même que sur le montant des recours à percevoir. Cette provision reste à la charge de la MALJ.

A compter de 2015, le taux de chargement appliqué est celui constaté par la MALJ au cours de l'exercice et intègre également celui constaté dans les comptes du GAMEST. Pour 2017, le taux de la MALJ s'établit à 2.18 %, le minimum de 5% n'étant plus appliqué et ce respect des normes comptables.

Les sinistres individuels dont la provision (indemnités + recours) est supérieure à 1 000 000 € sont écartés au-delà de ce montant pour le calcul.

Prestations de santé réglées par les organismes d'assurance complémentaire

Dans le cadre du dispositif "tiers payant de la carte sésame vitale" et des flux électroniques mis en place, le règlement et la comptabilisation des droits relatifs à certaines prestations en nature liées à la maladie, interviennent, conformément aux textes légaux et réglementaires, en particulier les articles L. 161-33 et R. 161-43 du code de la sécurité sociale, sur une base déclarative, sans reconnaissance expresse par l'assuré/l'adhérent de la réalité de la prestation reçue.

Frais d'acquisition et d'administration

Les charges sont classées par destination selon les méthodes suivantes :

- affectation directe sans application de clés forfaitaires pour les charges directement affectables par destination
- pour les charges ayant plusieurs destinations et celles qui ne sont pas directement affectables, la Société utilise des clés de répartition basées sur des critères quantitatifs objectifs, appropriés et contrôlables. Les principales clés sont les suivantes : superficie des locaux, masse salariale, effectif ainsi que temps passé.

La quote-part des frais d'acquisition a en particulier été déterminée comme suit :

- 55 % des commissions versées aux agents et courtiers
- totalité des salaires et charges des commerciaux
- prise en compte des frais de personnel directement affectés à l'acquisition
- affectation au jour le jour des frais d'acquisition directement ventilables
- application de clés de répartition en vue de l'imputation aux frais d'acquisition des charges non directement affectables comprenant notamment le téléphone, la maintenance informatique, l'affranchissement et les charges locatives (EDF etc...)

Charges exceptionnelles

Ils comprennent notamment :

- La valeur net comptable du matériel informatique service mutualisé sinistres pour 1 518 €

Le total des charges exceptionnelles sur l'exercice 2017 s'établit à 1 518 €

NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

BILAN ACTIF et PASSIF

Immobilisations incorporelles (Valeurs brutes) :

Rubrique	31.12.2016	Acquisitions	Cessions	31.12.2017
Logiciels	277 269			277 269
Actifs incorporels	10 062			10 062
Autres actifs incorporels	5 382			5 382
TOTAL	292 713	-	-	292 713

Placements immobiliers (Valeurs brutes) :

Rubrique	31.12.2016	Acquisitions	Cessions	31.12.2017
Constructions	1 254 715	3 058		1 257 773
Terrains	52 644			52 644
TOTAL	1 307 359	3 058		1 310 417

Actifs corporels d'exploitation :

Rubrique	31.12.2016	Acquisitions	Cessions	31.12.2017
Mobilier/Matériel	396 336	16 474	31 889	380 920
Matériel de transport	33 513			33 513
Dépôts versés	2 344			2 344
Agencements	516 564	11 969	4 611	523 923
TOTAL	948 757	28 443	36 500	940 700

Amortissements :

Rubrique	31.12.2016	Dotation	Reprises	31.12.2017
Immobilisations incorporelles	273 453	6 339		279 792
Actif immobilier	628 972	42 470		671 442
Immobilisations corporelles d'exploitation	807 969	21 244	34 983	794 230
Matériel de transport	3 742	8 378		12 120
TOTAL	1 714 136	78 431	34 983	1 757 584

Autres immobilisations et placements :

Rubrique	31.12.2016	Acquisitions	Cessions	31.12.2017
Actions cotées	331 546	134 934	96 709	369 771
Actions / parts /OPCVM	4 517	-		4 517
Prêts	322 381	3 808	18 570	307 619
Actions et titres non cotes	463 725	-		463 725
Obligations cotées	1 699 173		512 220	1 186 953
Autres placements	6 898 285	2 236 927	7 400 000	1 735 212
Certificats mutualistes	149 000	1 351 000		1 500 000
TOTAL	9 868 627	3 726 669	8 027 499	5 567 796

Provision pour dépréciation durable :

Rubrique	31.12.2016	Dotation	Reprises	31.12.2017
PDD	15 347	12 127	6 982	20 492
TOTAL	15 347	12 127	6 982	20 492

Créances et dettes des cessionnaires et rétrocessionnaires :

Créances

Rubrique	31.12.2016	Augm.	Dimin.	31.12.2017
Part Primes non acquises	3 941 452	2 234 703	3 941 452	2 234 703
Part Prévisions de recours à encaisser	– 15 118 569	5 372 829		– 9 745 740
Part Sinistres à payer	57 028 478		7 143 153	49 885 325
TOTAL	45 851 361	7 607 532	11 084 605	42 374 288

Provisions techniques brutes :

Rubrique	31.12.2016	Augm.	Dimin.	31.12.2017
Prov. Primes non acquises	3 941 452	2 234 703	3 941 452	2 234 703
Prov. Sinistres à payer	57 028 478		7 143 153	49 885 325
Prév. Recours à encaisser	– 15 118 569	5 372 829		– 9 745 740
Provision Frais de gestion	1 044 704	2 134		1 046 838
TOTAL	46 896 065	7 609 666	11 084 605	43 421 125

Capitaux propres :

Rubrique	31.12.2016	Augm.	Dimin.	31.12.2017
Fonds d'établissement	1 015 326	28 986		1 044 312
Droit d'adhésion	1 220		771	449
Réserve de capitalisation	0			
Réserve de réévaluation	69 167		1 302	67 865
Réserve pour éventualités diverses	5 155 688			5 155 688
Participation au fonds d'établissement GAMEST	– 5 349 650	– 303 350		– 5 653 000
Report à nouveau débiteur	0			
Report à nouveau créateur	687 014	1 281 403		1 968 417
Résultat de l'exercice	1 281 403	1 054 147	1 281 403	1 054 147
TOTAL	2 860 167	2 061 186	1 283 476	3 637 878

Etats des provisions pour risques et charges :

Rubrique	31.12.2016	Augm.	Dimin.	31.12.2017
Provision pour risque incertain	52 706		3 014	49 692
Provision pour indemnité de fin de carrière	69 502		35 021	34 481
Provision Médaille du travail	41 265		9 572	31 693
	163 473		47 607	115 866

Créances et dettes d'exploitation :

Créances

Rubrique	31.12.2016	31.12.2017	jusqu'à 1 an	de 1 à 5 ans
Créances nées d'opérations d'assurance directe	1 199 891	4 693 738	4 693 738	
Créances nées d'opérations de réassurance	107 240	87 200	87 200	
Personnel	3 218	2 360	872	1 488
Débiteurs divers	35 709	96 080	92 125	3 955
TOTAL	1 346 058	4 879 378	4 873 935	5 443

Dettes

Rubrique	31.12.2016	31.12.2017	jusqu'à 1 an	de 1 à 5 ans
Dettes nées d'opérations d'assurance directes	1 366 845	416 296	416 296	
Dettes nées d'opérations de réassurance	5 402 986	5 549 898	5 549 898	
Dettes envers les établissements de Crédit	2003 146	1 500 000	500 000	1 000 000
Autres emprunts et dépôts espèces locataires	27 658	27 658	27 658	
Personnel	223 744	121 776	121 776	
Etats, organismes Sécurité Sociale	452 745	641 190	641 190	
Créditeurs divers	424 917	719 955	719 955	
TOTAL	9 902 041	8 976 772	7 976 772	1 000 000

Compte de régularisation actif et passif :

Actif

Rubrique	31.12.2016	Augm.	Dimin.	31.12.2017
Intérêts et loyers courus et non échus	48 513		18 261	30 252
Frais acquisition reportés	449 978		165 571	284 407
Charges constatées d'avance	12 401		4 543	7 858
TOTAL	510 892		188 375	322 517

Passif

Rubrique	31.12.2016	Augm.	Dimin.	31.12.2017
Amortissements des diff. sur les prix de remboursement	32 911		8 756	24 155
	32 911		8 756	24 155

COMPTE DE RESULTAT

Primes acquises :

Ventilation des primes acquises	2016	2017
Primes émises	38 200 760	30 478 844
Frais et accessoires émis	1 687.574	1 261 472
Variation des primes acquises non émises	-35 660	- 42 010
Variation des primes à annuler	45 000	20 040
Variation des primes non acquises	1 039 277	1 706 749
TOTAL des primes acquises	40 936 952	33 425 095

Primes cédées :

Ventilation des primes cédées	2016	2017
Primes émises	38 200 760	30 478 844
Frais et accessoires émis	1 687 574	1 261 472
Variation des primes acquises non émises	-35 660	- 42 010
Variation des primes à annuler	45 000	20 040
Variation des primes non acquises	1 039 277	1 706 749
TOTAL des primes cédées	40 936 952	33 425 095

Sinistres :

Brut

Charges de sinistres	2016	2017
Prestations et frais payés	24 561 632	17 555 412
Charges des provisions pour sinistres	11 386 950	- 1 768 190
Autres charges de gestion	2 167 673	1 177 198
TOTAL des charges de sinistres	38 116 255	16 964 419

Cessions

Charges de sinistre cédées	2016	2017
Prestations et frais payés	24 561 632	17 555 412
Charges des provisions pour sinistres	11 231 465	- 1 770 324
TOTAL des charges de sinistres	35 793 097	15 785 088

Ventilation par destination des frais généraux et des dotations :

	2016	2017
Frais de sinistres	2 167 673	1 177 198
Frais d'acquisition	4 689 235	4 205 106
Frais d'administration	2 847 851	2 132 121
Autres charges techniques	341 001	341 663
TOTAL	10 045 760	7 856 088

Ventilation des produits et charges de placements :

	2016	2017
Produits		
Revenus des placements	298 772	299 692
Profits de réévaluation	1 302	1 302
Profits de réalisation sur valeurs mobilières	8 993	25 676
Profits de réalisation sur placements immobiliers		
Intérêts bancaires et Prêts	9 020	13 584
Reprise sur provision pour dépréciation	15 049	6 982
Produits diff. remboursement à percevoir		
	333 136	347 236
Charges		
Frais externes de gestion sur immeubles, sur titres	1 752	1 198
Frais internes de gestion sur placements	76 431	73 647
Perte sur cession valeurs mobilières	8 280	352
Amortissement des différences de prix de remboursement	13 988	12 889
Amortissements immeubles et dotation provision pour dépréciation placements	34 021	42 469
Dotation provision pour dépréciation durable	4 858	12 127
	139 330	142 683

Détail des produits et charges exceptionnels

Produits	2016	2017
Cession matériels mobiliers et informatiques	15	5 385
Reprise solde la Paix - pj	29 417	
Reprises provisions pour risques et charges	2 120	3 014
Prise en charge SIN LEROY par GAMEST		3 000
TOTAL	31 552	11 399

Charges	2016	2017
VNC des immobilisations cédées	351	1 518
VNC restitution Agence Lons av.Thurel - droit au bail	0	
Intérêt et pénalités redressement IS 2013-2014	5 611	
TOTAL	5 962	1 518

Ventilation des charges de personnel :

Nature	2016	2017
Salaires bruts (hors intéressement)	846 212	640 956
Charges sociales	373 709	293 987
Taxes sur salaires	107 127	79 768
TOTAL	1 327 048	1 014 711

En 2017, les salariés ont pu bénéficier de **176** heures de formation.

Effectif	2016	2017
Cadres	6	5
Employés	16	11
TOTAL effectif moyen	22	16

	2016	2017
Commission d'assurance directe	6 871 235	5 873 879

Evaluation des 3 derniers exercices de la charge des sinistres et des primes acquises

	Année de survenance				
	2013	2014	2015	2016	2017
2015					
Sinistres payés	17 446 868	19 272 151	12 261 089		
Provisions au 31.12	3 306 609	3 564 267	19 071 370		
Charges de sinistres	20 753 477	22 836 418	31 332 459		
Primes acquises	29 221 992	29 524 697	41 377 308		
% S/P	71,02 %	77,35 %	75,72 %		
2016					
Sinistres payés	17 282 793	20 019 144	21 262 293	13 882 078	
Provisions au 31.12	3 324 131	1 177 427	7 887 493	25 002 723	
Charges de sinistres	20 606 924	21 196 571	29 149 786	38 884 801	
Primes acquises	29 221 992	29 524 697	41 377 308	40 936 952	
% S/P	70,51 %	71,79 %	70,44 %	94,98 %	
2017					
Sinistres payés	17 227 817	19 707 326	21 771 352	22 627 379	9 261 051
Provisions au 31.12	3 316 126	817 013	7 274 419	11 837 045	12 914 271
Charges de sinistres	20 543 943	20 524 339	29 045 771	34 464 424	22 175 322
Primes acquises	29 221 992	29 524 697	41 377 308	40 936 952	33 425 095
% S/P	70,30 %	69,51 %	70,19 %	84,18 %	66,34 %

MES NOTES :



Société d'Assurance Mutuelle à cotisations variables

Siège Social : 6 bd de l'Europe B.P. 3169 – 68063 **MULHOUSE** CEDEX – Tél. 03 89 35 49 49 – Fax 03 89 35 49 50 – malj.fr

Entreprise régie par le code des assurances. Fondatrice du Groupe des Assurances Mutuelles de l'Est (GAMEST)